

PROCÈS-VERBAL  
Assemblée générale des parents  
15 septembre 2026

Lieu : Salle polyvalente de l'école

Heure : 20 h à 21 h 45

Présences

Andréanne Tessier  
Marilyne Gaudette  
Sabrine Paré  
Emma Blanchette  
Karine St-Pierre  
Nadia Mamouni  
Stéphanie Quitin  
Émilie Rignol  
Laurent Jodoin  
Andréanne Lebrun  
Geneviève Marcheterre

**1. Ouverture de l'assemblée**

La direction souhaite la bienvenue aux parents. Andréanne Tessier est nommée secrétaire. L'ordre du jour est adopté sur proposition de Sophie Paré, appuyée par Emma Blanchette.

**2. Adoption du procès-verbal de septembre 2025**

La présidente présente le procès-verbal de l'assemblée générale de septembre 2025. Celui-ci est adopté sur proposition d'Andréanne Tessier, appuyée par M. Laurent Jodoin.

### **3. Suivi au procès-verbal**

Ce point est retiré puisqu'il est couvert au point précédent.

### **4. Opportunités de participation des parents à la vie de l'école**

La présidente présente les différentes possibilités d'implication des parents, notamment le Conseil d'établissement (CÉ), l'OPP et le bénévolat. Les principaux mandats du CÉ sont rappelés : adoption du budget annuel et du projet éducatif, approbation de la grille-matières, des règles de conduite, des modalités du régime pédagogique et de la programmation des activités pédagogiques.

### **5. Rapport annuel du Conseil d'établissement**

Le rapport annuel du Conseil d'établissement est présenté à l'écran. Les principales réalisations de l'année sont résumées aux parents présents.

### **6. Organisme de participation des parents (OPP)**

Un bilan des activités 2025-2026 est présenté : 4 rencontres tenues; activités de rentrée Survivor, concours de peinture, défi Survivor, soirée cinéma, patinage, vente de croissants de Pâques, collecte de canettes et activité de fin d'année. L'activité de fin d'année Kompara Bootcamp a représenté une dépense de 3 445 \$. Le concours de peinture a rejoint 119 élèves et la soirée cinéma a accueilli 179 participants. Un total de 715 croissants a été vendu. La collecte de canettes a permis de récupérer 5 167 contenants consignés et d'amasser 2 625 \$. Les fonds servent au financement des activités de l'école. Les mandats 2026-2027 sont présentés.

### **7. Élection des membres du Conseil d'établissement**

La présidente rappelle qu'un poste régulier d'une durée de deux ans ainsi que deux postes substituts d'une durée d'un an sont à pourvoir au sein du Conseil d'établissement.

Lors de ce point, M. Laurent Jodoin informe l'assemblée de sa décision de mettre fin à son mandat à titre de parent représentant au Conseil d'établissement. Son départ crée ainsi un poste régulier supplémentaire à combler. En conséquence, l'assemblée doit pourvoir deux postes réguliers ainsi que deux postes substituts.

M. Jodoin propose la candidature de Mme Stéphanie Quintin. Cette dernière accepte sa mise en candidature.

Par la suite, Mme Nadia Mamouni, Mme Andréanne Lebrun et Mme Karine St-Pierre soumettent également leur candidature.

Les quatre candidates disposent d'une période d'environ deux minutes chacune afin de se présenter aux parents présents et de faire connaître leurs motivations à s'impliquer au sein du Conseil d'établissement ainsi que leur intérêt à contribuer à la vie scolaire de l'école.

À la suite des présentations, un vote est tenu auprès des parents présents afin de pourvoir les deux postes réguliers disponibles.

À l'issue du scrutin, Mme Stéphanie Quintin et Mme Karine St-Pierre obtiennent le plus grand nombre de votes et sont donc élues à titre de membres parents du Conseil d'établissement pour la durée prévue à leur mandat.

Mme Nadia Mamouni et Mme Andréanne Lebrun sont quant à elles désignées comme membres substitués pour l'année scolaire 2026-2027. Elles pourront être appelées à siéger en remplacement d'un membre parent en cas d'absence ou de vacances.

Les membres présents félicitent les personnes élues et les remercient de leur engagement envers la communauté scolaire.

## **8. Élection au Comité de parents**

Andréanne Tessier accepte de poursuivre son mandat à titre de représentante au Comité de parents. Nadia Mamouni est nommée substitut.

## **9. Période de questions**

Un parent questionne le fait que l'identité de l'enseignant soit connue seulement à la rentrée. La direction explique que le sujet a déjà fait l'objet d'une réflexion et qu'il pourra être réévalué en tenant compte des pratiques reconnues favorisant une transition harmonieuse.

Un autre parent soulève à nouveau le dossier des supports à vélos. La direction confirme que ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour du premier Conseil d'établissement d'octobre.

Un parent soulève une préoccupation concernant le fait qu'une classe de préscolaire soit située au sous-sol de l'école, notamment en raison de la luminosité naturelle plus limitée et de questionnements liés à la qualité de l'air, incluant la présence potentielle de radon.

La direction répond que des mesures ont été mises en place afin de favoriser le bien-être des élèves de la classe 003. Parmi celles-ci, on retrouve la participation à davantage d'activités extérieures, la réalisation d'activités conjointes avec d'autres groupes ainsi que l'utilisation occasionnelle d'autres locaux disposant de fenêtres lorsque ceux-ci sont disponibles. La direction précise que l'équipe-école demeure attentive aux besoins des élèves et poursuit sa réflexion afin d'offrir un environnement favorable à leurs apprentissages et à leur développement.

#### **10. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 21 h 45.